

INDEMNITES prévues pour 48 doublettes inscrites : 1 500 €

70% des équipes finalistes seront récompensés (proportionnellement au nombre d'équipes qualifiées dans chaque catégorie (DH DD et DM). Les indemnités seront revues à la hausse ou à la baisse en fonction du nombre d'équipes engagées.

	DM	DH	DD
1	200,00 €	200,00 €	200,00 €
2	140,00 €	140,00 €	140,00 €
3	100,00 €	100,00 €	100,00 €

Puis 70 €, 50 €, 50 €

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont fixés à 100 euros par équipe. Les inscriptions se feront :

- En ligne : [INSCRIPTION](#)
- Par mail : marie.tamborski@free.fr
- Par courrier adressé à : RCT BOWLING Lotissement Le Clos Margot n° 34 – 100 Impasse des Chaumes – 83160 LA VALETTE DU VAR

La date limite d'inscription est fixée au 28 juin 2017. Les inscriptions ne deviendront définitives qu'après réception des chèques d'engagement.



TOURNOI de l'ETE

Doublettes Handicap

(Non homologué)

Bowling de Toulon - La Garde
Du 30 juin au 2 juillet 2017

RCT BOWLING en partenariat avec
BOWLING PROVENCE



REGLEMENT : Cette animation est ouverte à tous, licenciés ou non licencié. Les inscriptions se feront en 3 catégories, Doublettes Mixtes (DM) Doublettes Dames (DD) et Doublettes Hommes (DH).

Dans le cas où il y aurait moins de 6 doublettes dames (DD), celles-ci seraient regroupées avec les doublettes mixtes (DM).

HANDICAP : Le handicap retenu sera égal à 70% de la différence à 220 et limité à 60 (listing juin 2017). Pour les non licenciés le handicap sera calculé à la fin des qualifications et ajouté au total scratch.

DEROULEMENT DU TOURNOI EN 3 PHASES

1^{ère} Phase : Eliminatoires

Les doublettes effectuent 9 lignes en 3 séries de 3 lignes qualificatives avec décalages de 5 pistes sur la droite (pistes paires) et sur la gauche (pistes impaires) après chaque série.

3 (ou 2) classements seront établis sur le total handicap des 18 lignes des 2 joueurs en fin de phase éliminatoires en fonction des catégories

2^{ème} Phase : Demi-finale

32 doublettes issues de la première phase, seront retenues (au prorata des doublettes inscrites) pour effectuer 4 lignes supplémentaires en 2 séries de 2 lignes avec décalages de 5 pistes sur la droite (pistes paires) et sur la gauche (pistes impaires) après chaque série. 50 % des quilles des qualifications seront conservées. Le classement doublettes à l'issue de la 2^{ème} phase est établi sur le total quilles avec handicap des scores de la demi-finale (augmentés des 50 % conservées des éliminatoires). A l'issue de cette demi-finale, 50 % des ½ finalistes seront qualifiés pour la finale.

3^{ème} Phase : Finale

Les finalistes effectueront 6 lignes en 2 séries de 3 lignes avec décalages de 5 pistes sur la droite (pistes paires) et sur la gauche (pistes impaires) après chaque série. Remise à 0 des quilles des qualifications et de la ½ finale.

Horaires :

- **Qualifications**
 - Vendredi 30 juin 2017 à 14 h 30
 - Samedi 1 juillet 2017 à 9 h
 - Samedi 2 juillet 2017 à 14 h
- **½ finales**
 - Dimanche 2 juillet 2017 à 9 h → 50 % moins bien placés des qualifiés DM - DD et DH
 - Dimanche 2 juillet 2017 à 11 h → les mieux classés DM - DD et DH
- 13 h Repas
- **Finales**
 - Dimanche 2 juillet 2017 à 15 h 00
- 17 h 30 Remises des récompenses et Pot de l'amitié

RESTAURATION :

Un repas est prévu sur réservation Samedi 1 juillet à midi et Dimanche 2 juillet de 13 h à 14 h 30.

15 € tout compris: Plat Dessert Vin.

Précisez votre souhait de participer Samedi sur le bulletin d'engagement.

